

Paris, le 5 janvier 2023

Madame la Première ministre,

Nous sommes comme vous convaincus que le vélo est un transport de masse incontournable et nécessaire dans la lutte contre le réchauffement climatique. Le succès des politiques de mobilité durable de nos voisins européens illustre le potentiel de report modal important de la voiture vers le vélo, dans tous les territoires.

Pour ce faire, État et collectivités doivent nouer un pacte associant usagers et acteurs économiques pour créer un cadre favorable au report modal des Français. C'est le sens du Livre Blanc de l'Alliance pour le vélo. Au premier rang des actions à mener, la politique d'investissement dans les réseaux de pistes cyclables doit être ambitieuse et massive.

Un rapport de décembre 2022 de l'*European Cyclists' Federation* classe la France 21^{ème} pays européen pour la faiblesse des moyens consacrés au financement de ses politiques vélo. L'écart se creuse avec nos voisins européens qui s'engagent sur un objectif de 30 € investis par an et par habitant pour la réalisation de réseaux cyclables.

Sur le terrain, les collectivités locales sont au travail comme jamais auparavant. Elles s'engagent de plus en plus fortement dans des politiques vélo ambitieuses dont elles portent l'essentiel des dépenses de fonctionnement et d'investissement. Seules, elles ne pourront toutefois pas faire face aux énormes besoins de financement pour sécuriser la pratique du vélo : l'ICE les chiffre à plus de 3,3 milliards d'euros par an jusqu'à 2030. D'ores et déjà, 80% de leurs investissements sont prévus dans la deuxième partie de mandat et leurs attentes vis-à-vis d'un État planificateur sont immenses.

Le 20 septembre dernier, vous avez suscité un réel vent d'espoir en leur sein. 2023 doit constituer une année plancher et marquer le point de départ d'une trajectoire pluriannuelle d'investissements à amplifier chaque année. Le vélo ne doit pas être la variable d'ajustement de politiques de soutien tout aussi nécessaires aux transports en commun et à la marche.

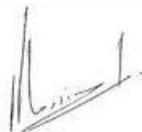
Dans le cadre des travaux sur la planification écologique et à l'approche d'arbitrages sur l'orientation des investissements de l'Etat dans les infrastructures, le Gouvernement doit replacer le vélo au centre du jeu. La trajectoire à arbitrer est claire : il faut que l'Etat investisse a minima 2,5 milliards d'euros sur 5 ans pour doubler le patrimoine cyclable de la France sur le quinquennat.

C'est en créant un système multimodal efficace, sûr et confortable, alternatif à la voiture individuelle que nous parviendrons à conquérir de nouveaux publics et à concilier plein emploi, transition écologique et justice sociale. Réaliser la promesse d'une « France Nation Verte » nécessite ainsi de mettre les moyens en face des ambitions nationales affichées.

Recevez, Madame la Première ministre, l'assurance de toute notre considération.



Patrick Guinard
Président
APIC



Françoise Rossignol
Présidente
CVTCM



Olivier Schneider
Président
FUB



Pascale Gozzi
Présidente
USC



Chrystelle Beurrier
Présidente
Vélo & Territoires